

Nombre de membres présents : 8

Présents : Guy Audras, Philippe André, Jean-Claude Barret, Pierre Gilouin, Patrick Herve, Danielle Bouchet, Cyrille Vallon, Françoise Gorce.

Absents excusés : Nadège Naud (pouvoir à Pierre Gilouin).

Absent(s) : Pascal Dejoux, Sébastien Brunet, Ludwig blanc, Philippe Almorici.

Le Conseil choisit Danielle Bouchet comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance : 20h40.

Approbation du compte rendu du CM du 16/05/2017 et signature de la feuille de présence.

Monsieur le Maire demande la possibilité de rajouter 1 délibération :

- Nouvelle location de hangar communal

Le Conseil accepte à l'unanimité

1) **Cafébibliothèque – Renouvellement contrat de maintenance logiciel MICROBIB**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler chaque année avec le SARL MICROBIB, le contrat de maintenance du logiciel du Cafébibliothèque. Ce renouvellement sera effectif à partir du 01/07/17, pour une année avec une redevance de 367€ HT, soit 440€ TTC.

Adoptés à l'unanimité.

2) **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable (RPQS)**

Le Maire rappelle qu'il est nécessaire de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable et de le voter. Il demande au Conseil de prendre le rapport, énonce les points principaux et présente la plaquette de l'Agence de l'Eau. Il est constaté que l'évolution par rapport à l'année précédente est relativement faible.

Adopté à l'unanimité.

3) **Recensement de la population 2018 : recrutement de deux agents recenseurs**

Monsieur le Maire annonce au Conseil municipal la prochaine période de recensement de la population, prévue du 18 janvier au 17 février 2018. Il informe l'assemblée de la nécessité de créer deux emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations de recensement. Madame Marcel et Madame Guerin sont toutes deux d'accord pour occuper ces postes et percevront une indemnité de 500 € chacune.

Adopté à l'unanimité.

4) **Rythmes scolaires – activité périscolaires rentrée 2017**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les nouveaux rythmes scolaires de 4.5 jours sont en place depuis la rentrée 2014. Il précise que le Président de la République nouvellement élu, Emmanuel Macron, a indiqué sa volonté de permettre aux communes de revenir au rythme des 4 jours pour les communes qui le souhaitent. Le Conseil d'école, qui s'est réuni récemment, a voté favorablement au retour de la semaine de 4 jours avec une semaine type comme suit : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30/12h00 – 13h30/16h00, après avoir recueilli l'avis des parents sur la question.

Le Maire précise que si le rythme scolaire ne change pas, il sera nécessaire de recruter deux personnes en remplacement des départs et une personne en renfort d'activité périscolaire.

Patrick Hervé rejoint la séance à 21h05 et participe au vote.

Monsieur le Maire propose de voter en faveur du retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2017

Adopté à 8 voix « pour » et 1 voix « contre ».

5) Indemnisation du Boulanger suite à la perte d'exploitation due aux travaux d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal que les travaux sur le réseau d'assainissement ont duré plusieurs semaines, condamnant ainsi la circulation routière. De ce fait, la fréquentation de la boulangerie a baissé et les clients se sont trouvés beaucoup moins nombreux chez le boulanger.

Afin de palier en partie à la perte d'exploitation qu'a subi le commerçant, Monsieur le Maire propose de lui verser, à titre de soutien au seul commerce de la commune, une indemnité d'un montant égal à 500€.

Adopté à 7 voix « pour » et 2 voix « contre ».

6) Médiathèque départementale : convention utilisation internet

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention que propose le Département de la Drôme pour l'accès au bouquet de ressources numériques de la médiathèque départementale. Ainsi, les habitants pourront accéder de chez eux, 24h/24 à de la presse en ligne, des livres numériques, vidéos entre autres. En contrepartie il est demandé une participation financière à la Commune à hauteur de 0.40€ par habitant (population DGF).

Adopté à l'unanimité.

7) Nouvelle location de hangar communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Raymond Petit a vendu son hangar dans lequel étaient entreposés du matériel et des véhicules des services techniques. Le local doit être libéré au plus tard le 30 juin. Il signale que Monsieur Bernard Brunet est d'accord pour louer à la Commune, une travée de son hangar agricole, situé quartier la Prairie, d'une superficie de 6mx12m, au prix de 125€ par mois.

Adopté à l'unanimité.

Fin des délibérations.

URBANISME

Depuis le 16/05/2017, plusieurs dossiers ont été déposés :

- Une **Déclaration Préalable** pour une pose de panneau photovoltaïque dans le village, refusé par l'Architecte des Bâtiments de France,
- Une **DP** pour une réfection de toiture dans le village, en cours d'instruction
- Les **DP** pour la réfection des toitures de la mairie, l'école du bas et la salle polyvalente accordés.
- Deux **permis de construire** en cours d'instruction, pour un auvent quartier Le Pérou et une maison individuelle quartier La Croze.

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux de la chapelle Saint Pierre continuent. La phase 1 démarre le 17/07 :
 - Pose d'une jauge sur le 1^{er} arc
 - Réalisation de sondage sur les décors intérieurs
- Eau potable : Le sous-préfet a annoncé l'accord de l'état pour une partie du financement concernant le chantier de La Plaine. Nous sommes dans l'attente de la notification. D'autres demandes de subvention sont en attente.
- Station de pompage AEP : Le forage N°1 ne pompe plus beaucoup. L'entreprise Chatte et IDEO doivent intervenir sur le problème. Il semblerait venir d'un tuyau de pompage ou de la pompe en elle-même. Des devis sont en cours.
- Déversoir d'orage (assainissement) : il n'est pas fiable, une réunion a lieu le 27/06 pour trouver une solution.

Levée de la séance à 22h50.